

**ORPAILLAGE AU SUD-OUEST DU BURKINA FASO : UNE ÉVOLUTION
AU DÉTRIMENT DE LA FEMME ET DE L'ENVIRONNEMENT CHEZ
LES LOBI ET LES BIRIFOR**, Nonna Anne DAH (Université Nazi-Boni/Bobo
Dioulasso - B.-F), Domèbèimwin Vivien SOMDA (Unité Universitaire à Abidjan
UCAO-UUA - RCI)

annedah@yahoo.fr / somda.vivien@gmail.com

Résumé

Cette étude interdisciplinaire (sociologie-philosophie) a porté sur le phénomène de l'orpaillage au Sud-Ouest du Burkina Faso et particulièrement dans la province du Nounbiel où les femmes lobi et birifor se sont toujours investies dans l'exploitation artisanale de l'or. Elle a cherché à déterminer l'impact de cette activité, principalement sur la place et le rôle des femmes et secondairement sur l'environnement. Pour vérifier leur hypothèse selon laquelle l'évolution de l'orpaillage dans ce milieu socioculturel se fait non seulement au détriment des femmes lobi et birifor, mais aussi de l'environnement, les auteurs ont allié méthodologiquement les enquêtes du terrain d'une part et, d'autre part, la recherche documentaire avec une attention particulière accordée à la théorie de la justice comme équité du philosophe John Rawls. La démarche qualitative qui a été adoptée pour le travail sociologique s'est appuyée sur l'observation directe, les récits de vie et les entretiens individuels semi-structurés comme techniques de collecte, s'en est suivi le traitement des données. Les résultats confirment notre hypothèse : les femmes lobi et birifor sont actuellement marginalisées dans leur activité traditionnelle passée désormais sous la domination masculine qui, malheureusement, ne se soucie pas de l'environnement. En définitive, l'évolution de cette activité rentable se fait au détriment de l'environnement et de la femme chez les Lobi et les Birifor au Sud-Ouest du Burkina Faso.

Mots clés : environnement, justice comme équité, orpaillage, monopolisation des ressources naturelles, place et rôle des femmes.

**GOLD PANING IN SOUTH-WEST BURKINA FASO: AN EVOLUTION TO
THE DETRIMENT OF WOMEN AND THE ENVIRONMENT AMONG
THE LOBI AND BIRIFOR**

Abstract

This interdisciplinary study (Sociology – Philosophy) focused on artisanal gold mining in the Southwest Burkina Faso, and more specifically in Nounbiel province where Lobi and Birifor women have always been involved in the artisanal gold mining. It examined the impact of this activity, mainly on the place and role of Lobi and Birifor women and secondly on environment. To verify the hypothesis that the evolution of this mining in this social and cultural context is at the cost of

Lobi and Birifor Women and of the environment, the authors methodologically combined fields surveys on one hand and, on the other hand, documentary research with particular attention to the philosopher John Rawls' theory: justice as fairness. The qualitative approach that was adopted for the sociological work relied on direct observation, life stories and semi-structural individual interviews as techniques for collecting and processing data. The results overwhelmingly confirmed our hypothesis: Lobi and Birifor women are currently marginalized in their traditional activity which has now passed under male domination. This domination unfortunately does not care about environment. It is clear: the evolution of artisanal gold mining is at the cost women among Lobi and Birifor people in the Southwest Burkina Faso, as far as at the cost of environment.

Keywords: Environment, Justice as fairness, Artisanal gold mining, Monopolization of natural resources, Place and role of women.

Introduction

Depuis quelques années, on assiste à une « explosion » de l'or au Burkina Faso en général et au Sud-Ouest du pays en particulier. L'exploitation artisanale de l'or encore appelée orpaillage est devenue un phénomène qui met en branle toutes les catégories sociales. Jadis considéré par les Lobi et les Birifor comme sacré et, de ce fait, entouré d'interdits et de sanctions comme le rapportent K. Werthmann (2003) et Q. Mégret (2008), l'or se banalise dans ces sociétés en devenant accessible à tous et à toutes. Jadis exploité par les femmes chez les Lobi et les Birifor, l'or tombe désormais sous le coup de la monopolisation masculine des ressources naturelles dont l'exploitation menace du reste l'environnement. C'est ce constat qui préoccupe la présente étude : « Orpaillage au Sud-Ouest du Burkina Faso, une évolution au détriment de la femme et de l'environnement chez les Lobi et les Birifor ». Cette recherche qui s'intéresse aux questions du genre et de l'environnement pose le problème d'un accès juste, inclusif, équitable et durable aux ressources naturelles en général et à l'or en particulier au regard de ce qui se passe chez les Birifor et les Lobi du Burkina Faso. En fait, quels sont aujourd'hui la place et le rôle des femmes lobi et birifor dans l'orpaillage ? Quel est l'impact de cet orpaillage sur la condition de la femme de ces milieux socioculturels et sur l'environnement ? Comment s'y prendre pour penser le présent et l'avenir de l'orpaillage en ayant le souci de la condition féminine et de l'environnement ?

Les réponses à ces questions permettront d'atteindre un triple objectif : clarifier la place et le rôle des femmes lobi et birifor dans l'orpaillage, alerter sur les menaces sur l'environnement, faire apparaître les défis à relever pour un orpaillage durable et inclusif au regard de l'évolution actuelle de cette activité. Pour atteindre ces objectifs, la sociologie ne suffit pas. Elle a besoin de l'aide de la philosophie pour prendre en charge les implications éthiques et politiques de l'évolution de l'orpaillage. L'étude qui combine donc la méthode sociologique (enquêtes de terrain et analyse) et la méditation philosophique (recherche

fondamentale qui est documentaire) cherche à vérifier l'hypothèse selon laquelle l'évolution de l'orpaillage dans le Nounbiel se fait au détriment des femmes lobi et birifor, mais aussi de l'environnement. Cela se fera en deux temps : après une présentation du contexte de l'orpaillage ainsi que de la méthodologie de l'étude, il sera question des résultats obtenus et des défis à relever.

1. Contexte socioculturel de l'orpaillage et méthodologie d'étude

Pour cerner la place et le rôle de la femme dans le phénomène de l'orpaillage et les menaces que cette activité fait peser sur l'environnement, la présente étude s'est donné une méthode. Mais l'application de cette méthode tient compte du contexte de ce phénomène. De quoi s'agit-il au juste ?

1.1. L'exploitation artisanale de l'or et son contexte

Si l'exploitation artisanale de l'or passe aujourd'hui pour être une activité masculine qui allie force et brutalité dans un environnement où le gain se présente comme la loi suprême, elle était jusques à récemment une activité féminine au Sud-Ouest du Burkina Faso, surtout chez les Lobi et les Birifor. Les hommes de ces deux milieux socioculturels s'interdisaient de toucher à l'or considéré comme sacré, vivant, capable de se déplacer et enveloppé de mystères, selon ce que rapporte C. de Rouville (1987, p. 42). En effet, dans la conception commune du milieu, « l'or appartenait et continue d'appartenir aux génies de la brousse qui peuplent ces fameuses collines. L'or ne peut être extrait sans précaution par les humains. Si un homme venait à découvrir une pépite, autrement dit de l'or vivant, une certaine prudence s'imposait. Cet or devrait être mis à mort » (M. Cros et Q. Mégret, 2018, p. 117).

Ainsi, l'exploitation de l'or était en conséquence entourée d'interdits ; s'y méprendre pouvait provoquer des sanctions à l'encontre des indéliques. En outre, accumuler de l'or était dangereux selon K. Schneider (1993, p. 191). Par ailleurs, parce qu'ils ont craint d'être soumis à l'exploitation aurifère forcée par les colonisateurs, les anciens de la société lobi qui connaissent bien les sites aurifères ont pris l'habitude de ne pas en parler, comme le rapporte N. Penciolelli (2018, p. 31). Seules les femmes étaient autorisées à pratiquer l'orpaillage alluvionnaire et éluvionnaire dans le cours de rivières asséchées ainsi qu'aux pieds des collines. Elles vendaient l'or ainsi récolté et considéré comme déjà mort, si l'on en croit Q. Mégret (2008, p.19). Dans leur pratique de l'orpaillage, les femmes évitaient de blesser la nature ou d'attirer le courroux des esprits en voulant prendre ce qui ne leur était pas encore donné. Les outils utilisés dans cette activité étaient les pioches, les calebasses, les cuvettes, les seaux et les poêles.

Cependant, depuis la fin du siècle dernier, l'exploitation artisanale de l'or a pris de l'ampleur. Elle est devenue une source importante de revenus et ne laisse plus les hommes lobi et birifor indifférents. Ce changement est dû à l'arrivée massive des orpailleurs venus d'ailleurs et qui s'enrichissent sous les yeux des Lobi et des Birifor. Alors, les hommes de ces peuples se sont engagés à leur tour dans

l'orpaillage. Considérées comme faibles et capables malgré elles de nuire à l'activité, les femmes sont progressivement marginalisées. C'est ainsi que, comme le fait remarquer A. Ouédraogo (2020, p. 174), « les femmes autochtones perdent peu à peu le contrôle de leur activité au profit [des hommes du milieu et] des orpailleurs migrants venus avec de nouvelles techniques leur permettant d'exploiter des gisements filoniens. L'orpaillage filonien devient plus visible que l'alluvionnaire et l'éluvionnaire ».

Dès lors, l'orpaillage prend un visage masculin dans la région du Sud-Ouest. Les hommes lobi et birifor y rivalisent de vigueur, d'endurance et de bravoure, sans que les fruits de leur investissement physique et financier ne profitent aux femmes renvoyées au second plan. De nos jours en pleine expansion, l'orpaillage semble décidément se caractériser par la marginalisation de la femme. Cela rejoint du reste la description de K. Werthmann (2003) qui présente ces sites comme des milieux désormais dominés par les hommes qui sont engagés dans la concurrence. Tout se passe comme si, après avoir évincé les femmes, les hommes se croient obligés de se battre autour de l'or, un métal jadis sans intérêt pour les hommes Lobi et Birifor au Sud-Ouest du Burkina Faso mais devenu subitement précieux pour tout le monde. Exclues d'un secteur qui leur était réservé, les femmes rencontrent des difficultés pour revenir au centre du jeu. Certes, elles sont massivement présentes sur les sites d'or, mais elles y jouent un rôle secondaire. Elles accomplissent des tâches certes non négligeables, mais peu rentables. Les activités les mieux rénumérées (extraction du minerai brut, achat et vente de l'or) sont l'apanage des hommes. Les femmes sont affectées au transport, au concassage, au lavage du minerai et à bien d'autres activités annexes.

L'exploitation artisanale de l'or paraît ainsi discriminatoire, au détriment des femmes. Comme dans d'autres activités génératrices de revenus, les femmes semblent accompagner les hommes et doivent se contenter des miettes. Elles sont obligées de dépendre sans cesse des hommes si elles veulent gagner l'argent nécessaire non seulement aux besoins de leurs familles, mais encore à leurs soins personnels par rapport auxquels les hommes sont, du reste, de plus en plus exigeants. Plusieurs facteurs tels que la division du travail selon le sexe, la pauvreté, les activités domestiques et les responsabilités maternelles, le manque du droit d'accès à la terre ainsi qu'aux ressources naturelles, empêchent par ailleurs les femmes d'être compétitives dans le secteur économique de l'or dont l'exploitation est devenue phénoménale. Comment allons-nous nous y prendre pour étudier ce phénomène ?

1.2. Méthodes, théorie, techniques et outils de collecte des données

Après la présentation du contexte de l'étude, il importe de s'intéresser à la méthodologie. Elle comporte la présentation de la zone d'étude et le choix des sites de l'étude, ainsi que l'échantillon et l'échantillonnage, les outils de collecte de données sans oublier la théorie philosophique qui sera utilisée dans cette recherche interdisciplinaire.

1.2.1. Zone d'étude et choix des sites d'orpillage

Il s'agit ici de présenter le milieu d'étude, en complément du contexte d'ensemble qui est désormais connu. Cette présentation porte d'une part, sur la zone de recherche et d'autre part, sur le choix des trois sites pour l'enquête de terrain.

Parler de la zone d'étude dans le cadre de cette étude, c'est délimiter dans l'espace la portée et l'étendue de l'étude. C'est la description de l'espace et du lieu où l'étude s'est déroulée. Cette étude a été menée dans le Nounbiel, l'une des quatre provinces qui constituent la région du Sud-Ouest du Burkina Faso. Située aux confins Sud-Ouest, cette province qui s'étend sur 2810 km² est frontalière du Ghana et de la Côte d'Ivoire et compte cinq départements érigés en communes : Batié, Boussoukoula, Kpéré, Legmoïn et Midebdo. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat conduit par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD, 2022, p. 133), le Nounbiel compte 98 915 habitants, avec une densité de 35 habitants/km². Sa population est cosmopolite. En effet, aux populations autochtones que sont les Birifor, les Dagara et les Lobi, s'ajoutent de nos jours d'autres groupes ethniques comme les Moose (singulier Moaga) et les Peulhs. Toutes ces populations vivent en parfaite symbiose, les Birifor étant comme un trait d'union entre les Dagara et les Lobi. Par ailleurs, le Nounbiel qui est connu par sa variété en espèces animales et végétales est réputé renfermer d'important gisements d'or, comme le confirme la floraison des sites d'orpillage. Dans cette province, les femmes lobi et birifor pratiquent l'exploitation artisanale de l'or depuis fort longtemps. En somme, le Nounbiel est retenu comme zone de référence de notre étude compte tenu de sa situation géographique, de ses potentialités minières, de l'engagement de ses femmes dans l'orpillage, de sa diversité culturelle et de sa richesse environnementale. À cela s'ajoute l'existence effective de divers sites miniers où se pratiquent l'orpillage.

L'étude a porté sur trois sites aurifères situés dans différents départements ou communes. Il s'agit nommément des sites d'Amimbiri, de Maal et de Koulé. Leur choix est lié à des critères comme leur caractère informel, leur taille et leur ancienneté. Le choix de Maal se justifie principalement par le nombre important des orpilleurs qui y travaillaient au moment de l'enquête. De plus, ce site est historiquement le premier dans la province. Les femmes birifor et lobi y ont toujours pratiqué l'orpillage alluvionnaire. À quelques kilomètres de Maal, se trouve le site d'Amimbiri qui relève de la commune de Midebdo. Les autochtones de cette commune sont des Lobi. Quant au site de Koulé, il est situé dans la commune de Legmoïn. Le village de Koulé est majoritairement peuplé de Dagara et de Birifor. Contrairement à Maal et à Amimbiri, il n'y a pas une longue tradition d'orpillage à Koulé dont le site vit désormais au ralenti, après un bref moment d'intense activité. Les orpilleurs étrangers ont migré vers d'autres horizons, au grand bonheur des autochtones qui ont désormais pris goût à l'exploitation de l'or.

1.2.2. Approche, échantillonnage et échantillon

Pour cerner et élucider la place et le rôle des femmes lobi et birifor dans la production et la distribution de l'or, nous avons opté pour l'approche qualitative. Cette démarche nous a permis non seulement de sonder les attitudes, les opinions, les sentiments et les comportements des orpailleurs mais aussi de vérifier l'impact de l'activité aurifère dans la vie quotidienne des femmes birifor et lobi engagées depuis des siècles dans l'orpaillage. L'étude a combiné l'observation directe sur le terrain, les entretiens semi-structurés et la recherche documentaire. De façon plus concrète, nous nous sommes intéressés aux dynamiques féminines de l'orpaillage, aux problèmes ou situations spécifiques des femmes orpailleuses et à la signification qu'elles attribuent à leur vie.

Les enquêtes se sont étalées sur quinze mois, de septembre 2021 à décembre 2022. En effet, les fermetures temporaires des sites aurifères et les attaques à mains armées à répétition n'ont pas permis un travail continu sur le terrain. L'insécurité sur les principales voies d'accès aux sites d'étude en 2021- 2022 a ralenti la collecte de données. Pour cette activité, nous avons privilégié, tour à tour, l'observation directe, les entretiens semi-directifs et des récits de vie. Des guides d'entretiens ont été menés individuellement auprès de cinquante (50) interviewés. L'observation directe nous a permis de décrire les changements induits par l'orpaillage sur le rôle et la place des femmes, leur comportement et leurs activités sociales et économiques dans la province du Nounbiel à la suite du boom minier. Quant aux récits de vie, ils ont concerné huit (8) sages âgés d'au moins 70 ans. Pour une raison de confidentialité et d'anonymat des interviews, les initiaux des noms et prénoms ont été utilisés dans le système de codification.

La recherche documentaire a porté aussi bien sur les ouvrages généraux que sur les articles spécialisés. Son objectif était d'aider à réunir les éléments nécessaires pour comprendre l'historique de l'activité, discuter les résultats de nos entretiens et observations et de souligner quelques défis. La dimension philosophique de cette étude a beaucoup bénéficié de la recherche documentaire.

1.2.3. Outil de collecte des données et théorie philosophique

Pour collecter les données sur le terrain selon les normes et les usages de la sociologie, cette étude s'est servie de guides d'entretiens pour les hommes et femmes autochtones, les orpailleurs migrants, les femmes allogènes, un guide d'entretien adressé aux personnes ressources et enfin un guide des récits de vie. Le terme « autochtone » désigne dans ce travail les personnes installées ordinairement et de longue date à l'endroit où se trouvent les sites d'orpaillage qui intéressent la présente recherche. Pour ce qui est des récits de vie, les questions sont organisées de telle sorte qu'après s'être

présentée, la personne interrogée parle de son expérience dans l'orpaillage en insistant sur les changements induits par cette activité, sur la stratégie de résilience dans le contexte actuel. Elle peut formuler quelques suggestions pour l'avenir.

Comprendre la place et le rôle de la femme lobi ou birifor confrontée aux changements intervenus dans l'orpaillage ainsi que les implications éthiques et politiques de cette activité, la théorie de la justice comme équité s'est avérée d'une grande utilité. Cette théorie a été élaborée par le philosophe américain John Rawls (1921-2022) qui l'a consignée dans *Théorie de la justice*. Comme le reconnaît R. Nozick (2016, p. 228), « c'est une source d'idées éblouissantes qui s'intègrent dans un ensemble extrêmement élégant. Les philosophes de la politique doivent désormais ou bien travailler à l'intérieur de la théorie de Rawls, ou bien expliquer pourquoi ils ne le font pas ». La théorie rawlsienne repose sur deux principes. Dans le premier qui est appelé principe des libertés égales, J. Rawls (2009, p. 91) pose que tous les humains ont droit aux mêmes libertés, également. Le second principe est appelé principe d'équité ou d'inégalités justes. J. Rawls (2008, pp. 69-70) l'énonce en ces termes :

Les inégalités économiques et sociales doivent remplir deux conditions : elles doivent d'abord être attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous dans des conditions d'égalité équitable des chances ; ensuite, elles doivent procurer le plus grand bénéfice aux membres les plus défavorisés de la société (le principe de différence).

En fait, ce principe a deux parties. La première partie plaide pour l'égalité équitable des chances et la seconde exige que la société accorde une attention prioritaire aux plus désavantagées malgré l'application du premier principe. La théorie de la justice comme équité peut aider à comprendre que pour promouvoir les libertés égales, les sociétés lobi et birifor préoccupées par l'orpaillage doivent veiller à l'égalité des chances dans l'accès à cette ressource et pratiquer, au besoin, une discrimination positive à l'avantage des femmes qui sont désavantagées. Cette théorie qui insiste sur la justice intergénérationnelle plaide pour une exploitation durable de l'environnement. Elle permettra enfin d'attirer l'attention sur quelques défis dans le sens d'un orpaillage inclusif et durable à partir des résultats présentés et discutés.

2. Résultats de l'étude, discussion et défis

Le recours aux méthodes, techniques et outils de collecte de données nous a offert une vision plus claire en matière d'exploitation artisanale de l'or dans la province du Noubiel en général et sur la place et le rôle de la femme lobi et birifor dans cette exploitation. Il reste à présenter et à discuter les résultats de l'étude. Cela fera sans doute apparaître quelques défis à relever.

2.1. Présentation des résultats

Les résultats obtenus dans cette étude concernent entre autres l'historique des sites étudiés et les mutations induites, le rôle des femmes birifor et lobi dans l'orpaillage hier, ainsi que la place qu'elles occupent dorénavant dans ce secteur d'activité.

2.1.1. Historique des sites d'or de l'étude

Pour ce qui est de l'historique, il est désormais certain que l'orpaillage se pratique depuis longtemps dans le village de Maal. C'est en fait le foyer traditionnel de cette activité dans la province. Selon les témoignages reçus, ce n'est qu'autour des années 2000 que des orpailleurs sont venus d'ailleurs et ont effectué des recherches à Maal. Intéressés, ils ont accompli les formalités coutumières qui autorisent l'exploitation. À ce sujet, un responsable du site, O.H. qui fait partie de la première vague d'orpailleurs étrangers, nous a raconté ceci le 04 septembre 2022 :

Nous nous sommes rendus auprès du propriétaire du terrain, puis auprès du chef de terre. Ils nous ont successivement accordé l'autorisation d'exploitation. Puis le chef de terre est venu délimiter le site et nous y a installés. Normalement, le site ne couvre donc pas tout le village. Pour pouvoir travailler, nous avons dû déboursier au préalable la somme de 600 000 FCFA, soit 300 000 versée à la Mairie de Batié et 300 000 remis au chef de terre pour les sacrifices nécessaires.

Dans les faits, les orpailleurs débordent le site qui leur a été originellement indiqué. L'existence d'un comptoir d'achat d'or a été signalé dans la zone, mais il a disparu. Comme nous le confiait un certain D. O., un orpailleur enquêté le 04 septembre 2022, « le permis de l'acheteur d'or est périmé et le comptoir s'est fermé ». À présent, les orpailleurs sont libres de vendre leur or à qui ils veulent. La présence de la gendarmerie assure par ailleurs la quiétude des orpailleurs.

Dans le département de Midebdo, il existe trois (03) sites importants en exploitation artisanale dont celui d'Amimbiri à la frontière avec la commune de Batié. Tout comme le site de Maal, celui d'Amimbiri est encore en pleine activité. Ce site a d'ailleurs une organisation similaire à celui de Maal. Toutes les couches sociales (hommes, femmes et enfants) se ruent à la recherche du bien-être social à travers l'orpaillage. L'installation du site s'est faite après une négociation entre les premiers orpailleurs migrants, le chef de terre et les propriétaires terriens. Des conditions ont été données aux orpailleurs. D'après le récit de S. T. (02 septembre 2022), sur dix sacs de minerais extraits, trois devraient être prélevés et répartis entre le gestionnaire du site, le propriétaire du site et les propriétaires terriens.

Concernant le site de Koulé, ses débuts remontent à 2009 avec l'arrivée massive des orpailleurs venus d'ailleurs. Les autorités villageoises ont autorisé l'exploitation artisanale selon un conseiller du village que nous avons interrogé le 10 septembre 2022. Le chef de terre et les propriétaires terriens ont également

imposé des conditions aux orpailleurs. Si l'on en croit D.F., un orpailleur du site, qui s'est exprimé le 05 septembre 2022, les autorités du village prélevaient une part du minerai, jusqu'à ce que les orpailleurs ne respectent les prescriptions de départ. Mais la règle n'a officiellement pas changé. Ce site est désormais dominé par les orpailleurs locaux. Présentement, le site est mal organisé et l'on y trouve des exploitations sous forme individuelle, des organisations familiales, des regroupements en fonction de l'âge et de la provenance (village).

2.1.2. Mutations actuelles de l'orpaillage dans le Noubiel

Tel qu'il est pratiqué désormais, l'orpaillage en pays lobi et birifor a connu des mutations profondes, dont trois méritent attention. La première mutation, c'est l'engagement permanent des autochtones dans cette activité. Aux orpailleurs venus d'ailleurs, se sont joints en effet les autochtones qui parfois les supplantent, comme l'attestent les propos de R.S., un responsable de site, interrogé le 28 décembre 2021 et parlant des autochtones : « Ce sont eux-mêmes qui dominent désormais l'orpaillage dans le village. Lorsque nous sommes arrivés, les hommes de ce village disaient : « An ka tana lo », « An ka tana lo », ce qui signifie : c'est notre totem. Mais de nos jours, ce sont eux qui sont les piliers de l'orpaillage ». Pour les femmes lobi et birifor, l'orpaillage n'est plus une activité de contre-saison. À toute saison de l'année, les sites grouillent d'autochtones, hommes et femmes qui sont à la recherche de l'or désacralisé et rentable financièrement.

Deuxièmement, l'orpaillage n'est plus une activité féminine chez les Lobi et les Birifor. En effet, les hommes en sont même devenus les acteurs les plus importants parmi les autochtones. En fait, l'or n'est plus considéré par les Birifor et Lobi comme une matière maléfique et dangereuse mais plutôt comme une aubaine à saisir. C'est un métal précieux et rentable qui fait courir tout le monde. Si les femmes sont de plus en plus marginalisées dans cette activité, elles ne s'avouent pas vaincues. Elles demeurent présentes sur les lieux et dans l'activité. Les plus nanties collaborent avec les hommes, même si ceux-ci gagnent plus qu'elles. Certaines s'investissent dans les activités annexes comme la vente d'eau, du bois, des céréales et la restauration... L'orpaillage traditionnel qui était féminin n'est plus rentable. C'est ce qu'expriment ces propos de D.L., une dame de 75 ans, enquêtée le 10 septembre 2022 : « Avec l'arrivée massive des orpailleurs migrants, les femmes ne trouvent plus l'or. Grâce à leurs machines détectrices, les orpailleurs migrants ont tout ramassé. Lorsqu'il pleut maintenant, les femmes ne trouvent plus l'or ».

Troisièmement, l'orpaillage n'est plus respectueux de l'environnement. Par exemple, les femmes obtenaient l'or par grattage, par fouilles superficielles ou par forage de puits verticaux ou inclinés qui, du reste, n'étaient pas profonds. Elles utilisaient des outils rudimentaires comme les houes, les pioches, les balais et surtout les calebasses. Un tel orpaillage n'était pas nuisible à la nature. En outre, l'orpaillage ne se pratique plus en brousse ou au bord des cours d'eau ou dans leurs

lits asséchés, dans le respect de la nature enchantée. Les champs, les brousses et mêmes les forêts sacrées subissent les assauts des orpailleurs. Avec l'engagement des autochtones dans l'orpaillage, l'environnement manque cruellement de défenseurs crédibles et fait gravement les frais de cette activité. Le recours aux produits chimiques comme le cyanure est particulièrement dangereux : il pollue les sols et les rivières, alors que certaines familles boivent encore l'eau du marigot. L'orpaillage tel que nous l'avons observé à Maal, Amimbiri et Koulé pose donc un gros problème écologique qui affectera à moyen et à long termes la vie des populations en général et la condition féminine en particulier.

2.1.3. Place et rôle des femmes lobi et birifor dans l'orpaillage

S'agissant précisément du rôle et de la place des femmes birifor et lobi dans l'orpaillage, les enquêtes montrent qu'elles accomplissent des tâches moins rémunérées par rapport aux hommes. Comme témoin, S.R., orpailleuse dagara de Maal, une orpailleuse raconte ceci le 28 novembre 2022 :

Mes copines et moi travaillons ici pour un orpailleur. Il nous a embauché et nous sommes chargées de concasser les roches sorties de la zone de creusage. Nous les réduisons en de petits morceaux. Certaines femmes vont les écraser au moulin par la suite et procéder au lavage du minerai. Nous sommes payées en fonction du nombre de sacs de pierres concassées. Un sac rapporte entre 1500 et 2000 francs CFA : ça dépend ! Or, comme tu le sais toi-même, on ne peut pas concasser plus d'un sac par jour. C'est un travail qui demande beaucoup d'énergie.

En effet, sur les sites de Maal et d'Amimbiri où l'on distingue trois zones d'activités, les femmes sont présentes dans les zones d'habitation des travailleurs et de traitement du minerai. Or, les personnes qui gagnent plus d'argent, ce sont celles qui travaillent dans l'extraction du minerai. Extraites, les roches sont conditionnées dans des sacs pour la suite du traitement. C'est dans cette suite qu'interviennent les femmes qui concassent et lavent le minerai. Certaines travaillent à l'ombre des hangars ; d'autres, parmi lesquelles des mères allaitantes et des femmes enceintes, sont exposées au soleil. Toutes sont rémunérées à la fin de la journée, selon la quantité de minerai qu'elles ont travaillée. Outre les femmes qui concassent ou lavent le minerai, il y en a qui, comme le présente A. Ouédraogo (2018) gèrent des hangars sous lesquels l'on traite le minerai. D'autres fournissent l'eau nécessaire au traitement du minerai et en reçoivent en contrepartie les déchets. Elles les traitent de nouveau pour en tirer les résidus d'or selon les dires de R.O., un orpailleur interrogé le 04 septembre 2022. Nous avons constaté *de visu* ce minutieux travail sur les déchets de minerai. Également, certaines femmes vendent du bois et de l'eau chaude à tous ceux et toutes celles qui en ont besoin. Enfin, quelques femmes continuent de pratiquer l'orpaillage alluvionnaire ou éluvionnaire.

À Koulé, les femmes se sont intéressées à l'orpaillage, après l'arrivée massive des orpailleurs étrangers. Elles consacrent leur temps libre à cette activité nouvelle qu'elles trouvent d'ailleurs rentable. Comme elles le reconnaissent, sans

l'argent de l'orpaillage, elles seraient parties vers le Ghana ou la Côte-d'Ivoire, dans le cadre de l'exode rural. Certaines femmes estiment même que l'orpaillage rapporte plus d'argent que les activités de commerce. C'est le point de vue d'une certaine H.E. interrogée le 27 décembre 2022 et qui nous a confié ceci : « Avec l'orpaillage, ce que je gagne c'est pour moi. Je ne compte plus sur quelqu'un financièrement, je ne suis plus injuriée par qui que ce soit. Je ne travaille plus pour quelqu'un ». Les femmes de Koulé sont contentes de leur gain dans l'orpaillage, parce que leur expérience est récente et ne leur permet pas de faire une comparaison avec le passé.

On note cependant qu'à Koulé comme ailleurs, les femmes sont interdites de s'approcher des trous nouvellement faits de peur de faire fuir l'or. En fait, au nombre des idées reçues qui circulent parmi les orpailleurs, les menstrues ne sont pas compatibles avec le travail de l'or puisqu'elles font fuir ce métal précieux. C'est ce que relevait en son temps K. Werthmann (2007, p. 296) en faisant remarquer que les femmes sont par moment « interdites de s'approcher des mines sous prétexte qu'elles font partir les richesses du sous-sol ». Malgré tout, une masse féminine s'occupe des tâches annexes et connexes. À côté de cette masse, mention spéciale mérite d'être faite d'une minorité de femmes qui mènent presque les mêmes activités que les hommes. En effet, « certaines femmes possèdent des trous et s'associent à d'autres hommes pour leur gestion. Cependant, elles ne creusent pas elles-mêmes, elles embauchent des hommes qui creusent et quand le minerai sort, ils se le partagent », comme le rapporte T.S., un responsable de site, interrogé le 02 septembre 2022. De même, quelques femmes ont des moulins qui écrasent le minerai : « elles gèrent les moulins, c'est pour elles-mêmes », comme nous l'a confié S. O., un orpailleur enquêté le 05 septembre 2022.

En somme, l'orpaillage tel qu'il est pratiqué aujourd'hui au Sud-Ouest du Burkina Faso résulte bien d'une évolution, du moins chez les Lobi et les Birifor du Noubiel. D'une activité secondaire réservée aux femmes, elle est devenue une source importante de revenus qui attire des foules et mobilise désormais les hommes. Cette activité qui affecte par ailleurs la nature est désormais plus rentable aux hommes qu'aux femmes. Nous pouvons donc conclure provisoirement que l'évolution constatée dans l'exploitation artisanale de l'or dans cette région se fait effectivement au détriment de la femme, particulièrement de celle lobi ou birifor qui, bien avant l'homme, s'intéressait à l'orpaillage. Mais que valent nos résultats confrontés à d'autres travaux ?

2.2. Discussion des résultats

À partir de nos résultats, deux points principaux de discussion émergent : la place et le rôle de la femme d'une part et l'impact environnemental de l'orpaillage, d'autre part. Mais nous évoquerons également le travail des enfants. Premièrement, nos résultats révèlent qu'au Sud-Ouest du Burkina Faso, l'activité de l'or a échappé au monopole des femmes, surtout lobi et birifor qui la pratiquaient traditionnellement. Les hommes dominent actuellement l'orpaillage.

Dans une certaine mesure, nos résultats sont un peu différents de ceux de Q. Mégret (2008) qui montrait déjà que les femmes étaient seules à pratiquer un orpaillage alluvionnaire, dans le cours de rivières asséchées ainsi qu'au pied des collines. Pour leur bien et celui de leurs familles, les femmes vendaient l'or considéré comme déjà mort, aux commerçants dioulas et moose qui parcouraient la zone. Cela rejoint le témoignage de K.H., un paysan de Maal que nous avons interrogé le 11 septembre 2021 :

Les femmes pesaient l'or sur le *deskpè* (la balance) et elles recevaient en échange des cauris en fonction de la quantité d'or. Puis elles rentraient chez elles en portant sur les têtes les paniers contenant les cauris. Elles présentaient la somme à leurs époux à qui elles cédaient une partie pour le bien-être de la famille. Le reste servait aux besoins personnels (et familiaux) des femmes ou était investi dans l'élevage (chèvres, moutons ou volaille).

Ce que nous avons découvert nous enseigne que Q. Mégret n'a pas assez pris en compte l'évolution de l'orpaillage. Mais du témoignage de K.H., l'on retient également que l'homme en tant que chef de ménage ainsi que toute la famille bénéficiaient de la rente de l'or. Aujourd'hui, l'or est moins rentable pour les femmes, de façon générale. Donc, toutes les familles ne peuvent plus bénéficier de sa rente. De notre étude, il ressort que seules les femmes copropriétaires de trous et propriétaires de hangars peuvent encore s'enrichir grâce à l'or. Nous avons pu également constater que, démunies et sans soutien particulier, certaines femmes se contentent encore de l'orpaillage alluvionnaire. Tout cela confirme l'affirmation de L. Ouédraogo (2019, p. 4) qui dit que l'accès des femmes aux ressources est conditionné par leurs positions, leurs investissements initiaux et surtout leur situation matrimoniale.

Par rapport à l'environnement, nos résultats font ressortir des atteintes. En rappel, les orpailleurs ont tendance à accaparer les champs avec ou sans la bénédiction des chefs de terre ou des exploitants agricoles. Ces données sont similaires à celles de A. Ouédraogo (2020, p. 3) qui a déjà noté que « l'occupation des zones agricoles par les orpailleurs aggrave une situation agricole déjà difficile (rendements assez faibles ou incertains), et dégrade les conditions de vie des paysans, alors souvent contraints de se tourner à leur tour vers l'exploitation des sites aurifères ». En se mécanisant et en recourant aux produits chimiques, l'orpaillage est par ailleurs devenu dangereux pour la nature. En reconnaissant que « l'orpaillage se pratiquait artisanalement, sans outillage ni substances chimiques comme le mercure et le cyanure », O. Sangaré *et al.* (2016, p. 60) confirment nos résultats.

Par ailleurs, il a été déjà fait cas de la présence de femmes enceintes ou allaitantes sur les sites. Cela suscite une inquiétude au sujet des enfants. Pire, l'observation directe nous a permis de constater de façon inattendue la présence des enfants qui travaillent sur les sites aurifères. Ce triste constat rejoint les résultats du

cinquième recensement général de la population et de l'habitat qui mentionnaient en ces termes l'utilisation de la main d'œuvre enfantine sur les sites d'orpaillage :

Le travail des enfants dans les sites d'orpaillage et carrières artisanales s'est amplifié du fait du boom minier qui a fait du Burkina Faso un vaste chantier d'orpaillage et d'exploitation minière. L'effectif élevé des enfants en milieu rural peut être dû à la présence et à l'emploi des enfants, filles comme garçons, sur les sites aurifères (INSD, 2022, p. 96).

Cette discussion qui confirme davantage l'évolution de l'orpaillage chez les Lobi et les Birifor du Burkina Faso s'est faite au détriment de la femme et de l'environnement. Outre la condition féminine, elle a même attiré l'attention sur celle des enfants, d'où la nécessité de relever quelques défis pour améliorer la situation des uns et des autres, dans un souci d'inclusivité et de durabilité

2.3. Quelques défis à relever dans le sens de l'inclusivité et de la durabilité

Tels que présentés et discutés, les résultats suscitent des inquiétudes qui invitent à l'action. Elles font apparaître des défis qu'il serait intéressant de relever. Au regard des résultats, deux défis sont majeurs : l'un porte sur une exploitation inclusive et équitable de l'or et l'autre sur la protection des enfants et sur la promotion de la justice intergénérationnelle qui préserve l'environnement. Il y va de l'avenir du vivre-ensemble dans le Sud-Ouest du Burkina Faso.

2.3.1. Le défi d'une exploitation inclusive et équitable de l'or

Après avoir été une activité féminine caractérisée par l'auto-exclusion des hommes, l'exploitation artisanale de l'or est désormais dominée par les hommes dans le Noubiel où autochtones et migrants rivalisant d'ardeur. Le problème n'est pas que les hommes s'intéressent à ce métal précieux, mais plutôt que leur engagement marginalise les femmes par rapport à leur activité traditionnelle devenue rentable. Face à cette situation, il urge de prendre une série de mesures. Au moins, elles doivent garantir premièrement l'équité et l'inclusion des femmes dans l'orpaillage partout sur le territoire national. De telles mesures ne peuvent qu'être prises par l'État pour mieux encadrer cette activité qui est en plein essor soit équitable. Comme J. Rawls (2009, p. 29) l'enseigne, « la justice est la première vertu des institutions comme la vérité est celle des systèmes de pensée ». Or, l'État est précisément le maître de ses institutions. Il ne saurait y avoir d'exploitation artisanale équitable et inclusive de l'or sans la justice de ces institutions qui sont censées accompagner et orienter l'activité humaine. Cela exige que les autorités publiques ne regardent plus de loin le secteur de l'orpaillage en le laissant fonctionner comme une jungle, pourvu qu'elles génèrent des recettes pour l'État en manque de liquidité. L'autorisation des responsables coutumiers favorise certes une bonne entente entre les orpailleurs et les populations locales, mais ne garantit pas l'équité et l'inclusivité. Une plus grande implication de l'État permettra sans doute d'ordonner ce secteur d'activité en le rendant plus inclusif et équitable.

Dans le respect du principe de subsidiarité et de la décentralisation, il appartient deuxièmement aux autorités locales (coutumières, administratives et religieuses) de contribuer activement à la mise en œuvre des règles et mécanismes édictés par l'État central. Dans la logique de J. Rawls qui suppose que les principes de la justice ont été définis derrière le « voile d'ignorance », ces mécanismes et règles doivent être définis dans des conditions d'objectivité et d'impartialité suffisantes, de sorte que tous ceux et toutes celles qui s'engagent dans ce secteur d'activités puissent avoir le sentiment d'être traités équitablement, l'équité rawlsienne préconisant de favoriser ceux et celles qui sont défavorisé(e)s. Dans ce sens, les autorités locales doivent, sur les sites d'or, se porter garantes d'une justice qui va de pair avec l'équité et l'inclusivité. Pour y arriver, elles commenceront par se départir de la tentation d'exploiter les lois coutumières ou étatiques à leur profit. Il serait intéressant de faire en sorte que toute la communauté qui subit et subira les nuisances de l'orpaillage, profite des minerais prélevés par le chef de terre. En outre, au lieu d'intervenir pour faire appliquer la loi, les forces de l'ordre laissent faire les orpailleurs et, dans certains cas, profitent de la situation. Cela alimente les soupçons de corruption. Certains orpailleurs nous ont confié avoir parfois soudoyé les autorités communales ou préfectorales pour travailler en dehors des règles. Cela explique peut-être le fait que certains sites fonctionnent en septembre. Sans ce fonctionnement irrégulier, il nous aurait été impossible de réaliser l'observation et les entretiens en septembre, alors que l'orpaillage est justement interdit pendant la saison pluvieuse.

Troisièmement, s'il est vrai que l'application du principe des inégalités justes peut contribuer à améliorer la place et le rôle des femmes, c'est surtout à elles de se battre davantage pour se faire de la place sous le soleil brûlant de l'orpaillage. Grand défenseur de la cause féminine, T. Sankara tenait (2017, p. 160) ces propos qui interpellent les femmes du Noubiel par rapport à l'orpaillage aujourd'hui : « L'esclave qui n'est pas capable d'assumer sa révolte ne mérite pas qu'on s'apitoie sur son sort. Cet esclave répondra seul de son malheur s'il se fait des illusions sur la condescendance suspecte d'un maître qui prétend l'affranchir ». La révolte n'est pas mauvaise si elle améliore la situation de tous et de toutes. Dans ce sens, les femmes du Noubiel gagneraient à suivre les conseils de D. V. Somda *et al.* (2021, pp. 153-158) sur la révolte des femmes. Tout en se départissant de la violence, la révolte peut contribuer à réaliser ce que F. Nietzsche appelle la transmutation des valeurs. Cette transmutation exige que l'on prenne « courageusement conscience de soi et [dise] oui à ce qui est déjà réalisé, se [libère] des vieux jugements de l'ornière qui déshonorent encore nos conquêtes les meilleures et les plus fortes » (F. Nietzsche, 1995, p. 274). Ainsi, les femmes qui ont acquis ou conquis des trous aurifères et qui emploient des hommes ne doivent plus être des exceptions. De même, les femmes qui acquiescent des trous d'or devraient pouvoir descendre dans la fosse pour extraire l'or si elles veulent contrôler leur activité de bout en bout. Tant qu'elles attendront sous les hangars les produits de leurs trous, elles feront face à des déperditions au profit de ceux qui s'occupent de

l'extraction. Descendre dans la fosse aurifère et en faire sortir le minerai comme un homme ou différemment de lui, participent en outre à dissiper l'idée reçue selon laquelle la présence féminine souille et fait fuir l'or. C'est également une preuve concrète d'égalité des sexes quant à la pénibilité et à la dangerosité des tâches.

2.3.2. Le défi de la protection de l'enfant et de la justice intergénérationnelle

L'évolution actuelle de l'orpaillage tel que nous l'avons étudié fait apparaître le double défi de la protection de l'enfant et de la promotion de la justice intergénérationnelle. Par rapport à la présence et au travail des enfants dans l'orpaillage, l'État peut travailler à relever le défi de leur protection en renforçant et en affinant les textes concernant le travail des enfants. Le tout n'est pourtant pas de disposer de textes bien faits. Il faut surtout d'en urger l'application dans la jungle de l'orpaillage. L'État burkinabè qui s'est engagé à combattre l'impérialisme ne peut tolérer sur son territoire l'exploitation et la misère des enfants innocents qui ne cherchent qu'à grandir dans un milieu sain. Sensibilisation renforcée, éducation et sanction positive ou négative doivent aller de pair. La femme lobi ou birifor ainsi que les hommes consciencieux qui se sacrifient sur les sites d'orpaillage pour sa progéniture ne verraient pas d'un mauvais œil que les pouvoirs publics pensent à la sécurité, à l'éducation et à la croissance des enfants.

Relativement au défi de la promotion de la justice intergénérationnelle, l'on sait qu'elle exige la préservation de l'environnement, puisque d'une génération à l'autre cet environnement demeurer un cadre sûr pour la vie humaine et capable de contribuer efficacement à la satisfaction des besoins humains. Autrement, nous devons travailler à « économiser » l'environnement pour ceux et celles qui viennent à nous. C'est ailleurs ce que conseillait J. Rawls (2009, p. 325) qui soutenait que « chaque génération doit non seulement conserver les acquisitions de la culture et de la civilisation », mais encore « mettre de côté, à chaque période, une quantité suffisante de capital réel accumulé », étant entendu que « cette épargne peut prendre des formes diverses ». Cette épargne bénéficiera aux femmes et à toute la société lobi et birifor de demain, lorsque l'activité aurifère ne sera plus rentable alors qu'on devra d'avoir besoin d'argent. Dans le sens de la justice intergénérationnelle, l'État doit sensibiliser et former à la durabilité, en se faisant aider par les autorités coutumières. De même, l'école devra être mise à contribution. Sur les sites d'orpaillage, peuvent être organisées des séances de sensibilisation.

Parce que l'or n'est pas une ressource inépuisable, la diversification des activités génératrices de revenus est une urgente nécessité. Par exemple, le site de Koulé est plus ou moins abandonné parce que les exploitants venus d'ailleurs n'y trouvent plus leur compte. Cela peut arriver également à Maal et à Amimbiri. Ceux et celles qui vivent de l'or aujourd'hui devraient se préparer à vivre demain sans ce métal précieux. Dans ce sens, la condition des orpailleurs qui se sont enrichis puis se sont appauvris invite à se projeter dans la période après-or. À la suite des

femmes lobi et birifor qui exploitaient l'or en appui à leurs activités génératrices de revenus, ceux et celles qui gagnent aujourd'hui de l'argent dans l'orpaillage gagneraient à penser à l'investir dans d'autres activités.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'appréhender l'évolution de l'orpaillage sur la condition de la femme orpailleuse et sur l'environnement dans la province du Nounbiel. Il s'agissait plus précisément de clarifier la place et le rôle des femmes orpailleuses lobi et birifor, d'examiner l'impact de cette activité sur l'environnement et de souligner quelques défis. Nous avons réussi à cerner les dimensions de la problématique de cette étude interdisciplinaire grâce à l'approche qualitative avec des techniques comme la recherche documentaire, l'observation directe et l'entretien semi-directif et des récits de vie.

Les résultats de l'étude montrent que cette activité a connu une évolution au détriment des femmes lobi et birifor, ces femmes sont reléguées au second plan et marginalisées dans cette activité qui leur était pourtant réservée quand elle n'était pas rentable. Désormais, elles doivent négocier leur place dans cette activité dont l'évolution menace l'environnement. Notre hypothèse est ainsi vérifiée. Des défis majeurs ont même été présentés : ils en appellent à des séries de mesures qui appellent le concours de tous et de toutes.

En définitive, l'orpaillage est devenu, dans son évolution actuelle, une activité masculine dans la province du Nounbiel qui se pratique au détriment de l'environnement et de la femme chez les Lobi et les Birifor. Mais une question demeure : quelle peut être la contribution d'un orpaillage inclusif, équitable et durable dans la mise en œuvre de l'économie communautaire et de l'actionnariat populaire que prône la junte au pouvoir au Burkina Faso ?

Références bibliographiques

- CROS Michèle, MÉGRET Quentin, 2018, « L'or, le sang, la pluie et les génies : Chroniques ethnographiques d'un conflit entre orpailleurs et autochtones lobi du Sud-Ouest burkinabè », in *Afrique Contemporaine*, vol. 267-268, n°3, pp. 113-134.
- INSD, 2022, *Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat : synthèse des résultats définitifs*, Ouagadougou, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, 136 p.
- MÉGRET Quentin, 2008, « L'or 'mort ou vif'. L'orpaillage en pays lobi burkinabé », in Michèle Cros, Julien Bonhomme (dir.), *Déjouer la mort en Afrique. Or, orphelins, fantômes, trophées et fétiches*, Paris, L'Harmattan, pp. 15-41.
- NIETZSCHE Friedrich, 1995, *La volonté de puissance II*. Traduit par Gèneviève Bianquis, Paris, Gallimard.
- NOZICK Robert, 2016, *Anarchie, État et utopie*. Traduit par Evelyne d'Auzac de Lamartine et Pierre-Emmanuel Dautat, Paris, Quadrige/PUF.

- OUÉDRAOGO Alizèta, 2014, « *Tāngpogsé* » : *les femmes de la colline. Anthropologie de l'orpaillage au féminin (Burkina Faso)*. Mémoire de Master II, Lyon, Université Lyon II.
- OUÉDRAOGO Alizèta, 2018, *Les détentrices de hangars du traitement de l'or. De l'empowerment au féminin sur les sites aurifères du Sud-Ouest du Burkina Faso*, Communication lors des 4^{es} rencontres des Jeunes Chercheur.e.s en Études Africaines (JCEA), Organisé par l'Université d'Aix-Marseille, en parallèle des 5^e Rencontres des Études Africaines en France (REAF), 9-12 juillet, Marseille.
- OUÉDRAOGO Alizèta, 2020, « Les détentrices de hangars de traitement de l'or face à la technique de cyanuration (sud-ouest du Burkina Faso) », in *Journal des africanistes* [Online], 90-1 | 2020. Mis en ligne le 12 janvier 2021 (Consulté le 18.06.2021). URL : <http://journals.openedition.org/africanistes/9528>).
- OUEDRAOGO Lala, 2019, *Orpaillage artisanal et développement rural*. Thèse de PhD en agroéconomie, Québec, Université Laval, 167 p
- PENCIOLELLI Nicole, 2018, « L'or du pays lobi. Notes de voyage au Burkina Faso (2016) », in *Images et Mémoires*, Bulletin n°57-Été 2018, pp. 31-35.
- RAWLS John, 2008, *La justice comme équité : une reformulation de Théorie de la justice*. Traduit par Bertrand Guillarme, Paris, La Découverte.
- RAWLS John, 2009, *Théorie de la justice*. Traduit par Catherine Audard, Paris, Points.
- ROUVILLE Cécile (de), 1987, *Organisation sociale des lobi. Une société bilinéaire du Burkina Faso*, L'Harmattan, Paris.
- SANGARÉ Oumar, MUNDLER Patrick, OUEDRAOGO Lala Safiatou, 2016, « Institutions informelles et gouvernance de proximité dans l'orpaillage artisanal. Un cas d'étude au Burkina Faso », in *Revue Gouvernance*, 13 (2), 53-73.
- SANKARA Thomas, 2017, *La liberté contre le destin*. Discours rassemblés et présentés par B. Jaffré, Paris, Syllepses.
- SCHNEIDER Klaus, 1993, « Extraction et traitement rituel de l'or », in Michèle Fiéloux, Jacques Lombard, Jeanne-Marie Kambou-Ferrand (éd.), *Images d'Afrique et Sciences sociales – Les pays lobi, birifor et dagara*, Paris, Karthala – ORSTOM : 190-197.
- SOMDA Domèbèimwin Vivien, Minimalo Alice SOMÉ/SOMDA, Nibaoué Edith DAH, 2021, *La femme dans la société dagara : approche anthropologique et philosophique*, Paris, L'Harmattan.
- WERTHMANN Katja, 2001, « The President oft he Gold Diggers: Sources of Power in a Gold Mine in Burkina Faso », in *Ethnos* n°68, pp. 95-111.
- WERTHMANN Katja, 2003, « 'Ils sont venus comme une nuée de sauterelles' : chercheurs d'or dans un village au sud-ouest du Burkina Faso », in Richard Kuba, Carola Lentz, Claude Nurukyor Somda (dir.), *Histoire du peuplement et relations interethniques au Burkina Faso*, Paris, Karthala, pp. 97-110.
- WERTHMANN Katja, 2007, « Dans un monde masculin : le travail de femmes dans un camp de chercheurs d'or au Burkina Faso », in Elisabeth Boesen, Laurence

Nonna Anne DAH, Domèbèimwin Vivien SOMDA / Orpaillage au Sud-Ouest du Burkina Faso : Une évolution au détriment de la femme et de l'environnement chez les Lobi et les Birifor / revue *Échanges*, n° 021, décembre 2023

Marfaing (dir.), *Les Nouveaux Urbains dans l'espace Sahara-Sahel. Un cosmopolitisme par le bas*, Paris, Karthala, pp. 297-324.